

Nombre
de conseillers élus
33

Conseillers en fonction
33

Conseillers présents

21

(+ 12 procurations)

DEPARTEMENT DE LA MOSELLE
ARRONDISSEMENT DE FORBACH-BOULAY-MOSELLE

COMMUNE DE STIRING WENDEL

DELIBERATION
EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26 juin 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 26 juin à 19 H 15, le Conseil Municipal, dûment convoqué le 11 juin deux-mille-vingt-cinq, s'est réuni en séance ordinaire en mairie de Stiring-Wendel sous la présidence de Monsieur LUDWIG Yves.

Présent-e-s : M. LUDWIG Yves, Mme HAAG Elisabeth, M. ALLEMAND Alain, Mme SOTGIU Brigitte, M. BOUR Roger, Mme HOLTZER Danièle, M. STAUB Jean-Patrick, Mme DAHLEM Nicole, M. LE BLANC Yannick, Mme MEYER Denise, Mme HAMMERSCHMIDT Geneviève, M. LEININGER Grégoire, Mme MAILLARD Patricia, M. HOULLE Christian, M. SAÏDI Ayoub, Mme MARISON Josiane, Mme SPOHR TYRAKOWSKI Nadine, M. KIEFFER Denis, M. TYRAKOWSKI Gaston, Mme MANDEL Laetitia **(20)**

Présente à partir de 20h00 : Mme DENNINGER Eugénie **(1)**

Absent-e-s ayant donné procuration : Mme CINQUALBRE Mireille à M. le MAIRE, Mme FRANK Jeannette à Mme HAMMERSCHMITT Geneviève, M. DECKER Bernard à M. ALLEMAND Alain, Mme MULLER Suzanne à Mme SOTGIU Brigitte, M. AZOUZ Abdenhour à M. SAÏDI Ayoub, M. BURG Philippe à M. HOULLE Christian, M. GANDER Olivier à M. LEININGER Grégoire, M. RICCI Emmanuel à Mme MAILLARD Patricia, Mme SCHAAF Anaïs à Mme DAHLEM Nicole, Mme SCHÄFER Elaine à Mme HAAG Elisabeth, M. MAI Gaston à Mme MARISON Josiane, M. PFEFFER Kévin à M. KIEFFER Denis **(12)**

Secrétaire de séance : Mme MAILLARD Patricia

6. AFFAIRES SCOLAIRES

6.1 Reconduction du dispositif « Petits déjeuners » dans 3 écoles maternelles de la ville (DEL 056_2025)

Les 4 groupes scolaires de la ville de Stiring-Wendel étant classés en réseau d'éducation prioritaire (R.E.P.), l'Education Nationale nous propose de reconduire dès la rentrée 2025/2026 le dispositif de petits déjeuners équilibrés, une journée par semaine dans les écoles maternelles.

Pour ce faire, nous pourrions bénéficier d'une subvention de 1,30 € par enfant et par petit déjeuner après signature d'une nouvelle convention avec le rectorat. Les groupes scolaires du Centre, du Vieux-Stiring et de Verrerie-Sophie ont accepté de rentrer dans ce dispositif.

Le Conseil Municipal est appelé à donner son autorisation au Maire ou à son représentant pour renouveler la convention.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Sur avis favorable de la commission des finances en date du 23 juin 2025,

DECIDE à l'unanimité des voix

- de renouveler la convention avec le rectorat.

Le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera publié sur le site internet de la collectivité,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'état.

Délibération publiée le 02 juillet 2025

Le secrétaire de séance,

Patricia MAILLARD



Pour extrait certifié conforme,
Stiring-Wendel, le 27 juin 2025



Le Maire,

Yves LUDWIG

